

TMJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-326 DU 17 JUILLET 1997

portant nomination de Monsieur Léopold
François DOSSOU en qualité de Directeur de
l'Institut de Formation Sociale, Economique et
Civique (INFOSEC).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin :

VU la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats
définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 avril 1996 portant composition du
Gouvernement ;

VU le Décret N° 96-608 du 27 décembre 1996 portant attributions,
organisation et fonctionnement du Ministère de la Fonction Publique, du
Travail et de la Réforme Administrative ;

SUR proposition du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la
Réforme Administrative ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 juin 1997,

DECRETE :

Article 1er.- Monsieur Léopold François DOSSOU est nommé Directeur de
l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC) .

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 17 JUILLET 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et des Relations
avec les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement,

Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre de la Fonction Publique,
du Travail et de la Réforme
Administrative,

Assouma YACOUBOU.-

Le Ministre des Finances,

Moïse MENSAH.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MFPTRA 4 MF 4
AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5
BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-FASJEP-
ENA 3 INTERESSE 1 JO 1.-